

Menus du 12 au 16 Octobre 2026

(menu conseillé)



Lundi 12/10

Salade américaine

Macédoine de légumes

Batavia au fromage

Sauté de veau à la bière

Filet de hoki à l'armoricaine

Semoule

Tajine de légumes

Yaourt fermier

Fromages au choix

Raisin

Pavlova aux fruits rouges

Barre glacée



Salade fromagère

Hamburger paysan

Pommes rôsti

Fromages au choix

Fruits au sirop

Mardi 13/10

Salade lyonnaise

Cervelle des canuts

Carottes râpées aux pommes

Rôti de porc à la dijonnaise

Mousse de poisson truffée

Gratin dauphinois

Gratin de cardons

Jockey

Fromages au choix

Banane

Liégeois au chocolat

Cheesecake japonais

Salade de riz

Omelette aux girolles

Haricots plats

Faisselle

Macaron au chocolat

Mercredi 14/10

Salade russe

Concombre chèvre & menthe

Magret de canard au miel

Kouloubiac de saumon

Petits pois à la française

Flan de butternut

Petits suisses

Fromages au choix

Poire

St Genix

Salade aux croûtons

Panini au fromage

Carottes persillées

Fromages au choix

Kiwi

Jeudi 15/10

Salade verte

Pizza au saumon

Abuelita querida

Filet de poulet yakitori

Dos de cabillaud au safran

Spaetzles

Brocolis

Yaourt nature

Fromages au choix

Orange

Flocon du jura

Compote de fruits

Radis / beurre

Filet de merlu meunière

Blé au curry

Yaourt à la grecque

Chausson aux pommes

Vendredi 16/10

Chakalaka

Taboulé libanais

Chili sin carne

Colombo de poissons

Riz bicolore

Haricots verts persillés

Yaourt brassé

Fromages au choix

Fruits de saison

Muffins aux pépites de chocolat

Yaourt aux fruits mixés



Attention : la cuisine se réserve le droit de modifier la composition de ses menus selon les difficultés d'approvisionnement ou les circonstances particulières de variation d'effectifs (événements, grèves...); les fruits sont notés à titre indicatif sous réserve de maturité.

Le Gestionnaire,
J. EYDOUX



Le Proviseur,
R. CANAFARINA



Affichage au restaurant scolaire d'informations à destination des consommateurs sur la présence d'allergènes alimentaires susceptibles d'être utilisés dans la confection des repas.
(cf. décret n° 2015-447 du 17 avril 2015 – JO du 19/04/15)